

COMMUNE DE  
**BARFLEUR**

-----  
Secrétariat ouvert  
du lundi au vendredi  
de 8h à 12h

## **ARRÊTÉ MUNICIPAL N° 2023-52-CT**

Le Maire de la Commune de BARFLEUR

Vu la loi n° 82.213 du 02 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des collectivités locales,

Vu la loi n° 83-8 du 7 janvier 1983 modifiée relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L 2213-1 à L 2213-6,

Vu le code de la route, et notamment les articles R 110-1, R 110-2, R 411-5, R 411-8, R 411-18 et R 411-25 à R 411-28,

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre I - huitième partie : signalisation temporaire - approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992 modifié),

Vu la demande de BOUYGUES Energies et Services, Centre de Valognes- ZA d'Armanville 50700 VALOGNES pour des travaux de terrassement et de raccordement électrique au 2, Rue des Fours 50760 BARFLEUR,

Considérant la nécessité de réglementer le stationnement et la circulation Rue des Fours,

### **ARRÊTE :**

**Article 1 :** En raison des travaux sus-énoncés, le stationnement sera ponctuellement interdit devant le 2 Rue des Fours 50760 BARFLEUR entre le lundi 16 octobre 2023 et le vendredi 20 octobre 2023 afin de permettre à l'entreprise d'effectuer les travaux.

**Article 2 :** La circulation sera interdite ponctuellement devant le 2 Rue des Fours du 16 au 20 octobre 2023.

**Article 3 :** Les enrobés à chaud seront réalisés dans un délai de 10 semaines après l'intervention.

**Article 4 :** La signalisation sera effectuée par l'entreprise.

**Article 5 :** Le Maire et la Gendarmerie de Saint Vaast la Hougue sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché conformément à la réglementation en vigueur.

Fait à Barfleur, le 21 septembre 2023

L'adjointe par délégation

Christiane TINCELIN



Mairie de Barfleur – 66 Rue Saint Thomas Becket – 50760 BARFLEUR

Tel : 02.33.23.43.00

Fax : 02.33.23.43.09

Mail : [secretariat@mairiedebarfleur.fr](mailto:secretariat@mairiedebarfleur.fr)